



# Informations communales

## Octobre 2024

### Informations des sociétés

- ◆ Le loto de la société de pêche de la Montoie aura lieu le **dimanche 27 octobre 2024 à 14h30**.
- ◆ A l'occasion de la fête d'Halloween, les mini-cadets et les maxi-cadets se produiront à **19h00** pour un petit concert à la halle de gymnastique de Cornol le **jeudi 31 octobre 2024**. La soupe à la courge sera servie ensuite. Une tirelire sera à disposition.
- ◆ La marche gourmande de la St-Martin du FC Ajoie-Monterri aura lieu le **samedi 9 et le dimanche 10 novembre 2024**. Départ au terrain de foot de Cornol. Le samedi est complet mais il reste de la place pour le dimanche. Inscriptions : [chrischapuis@bluewin.ch](mailto:chrischapuis@bluewin.ch). Plus d'informations sont disponibles sur le site du FC Ajoie-Monterri.



### Place de compostage

La place de compostage est **ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 19h00 et fermée le dimanche**. En raison de la marche gourmande de la St-Martin le **samedi 9 novembre prochain, la commune recommande - sans interdire - aux habitants de ne pas se rendre à la place de compostage** pour des raisons de sécurité (piétons).



### Cartons du coeur

Le traditionnel ramassage de marchandises aura lieu comme chaque année dans les magasins du district de Porrentruy le **samedi 30 novembre 2024**. Dès le 4 novembre 2024, un caddie sera à disposition à l'entrée de certains magasins de villages ainsi qu'à Porrentruy.

### Après-midis loisirs - Croix-Rouge

La Croix-Rouge jurassienne recherche des bénévoles pour rejoindre notre équipe dédiée à l'animation des après-midis loisirs à Cornol. Si vous aimez les contacts humains, partager des moments conviviaux et êtes disponible 1 ou 2 après-midis par mois, nous serions ravis de vous accueillir !

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, veuillez contacter la Croix-Rouge au 032 465 84 00.

Merci pour votre soutien !



### Invitation aux Seniors : Rejoignez les après-midis loisirs !

Nous vous invitons à participer aux après-midis loisirs de la Croix-Rouge jurassienne, un moment convivial pour rencontrer des gens, faire de nouvelles connaissances, jouer et passer un bon moment ensemble.

**Quand** : Tous les mercredis de 14h00 à 17h00

**Où** : Salle paroissiale de Cornol

**Infos** : 032 465 84 06

Venez nous rejoindre pour partager des moments de joie et de convivialité !

### Assemblées communales

Une éventuelle assemblée communale extraordinaire aura lieu le **jeudi 21 novembre 2024 à 20h15 à la halle de gymnastique**. Le cas échéant, l'ordre du jour suivra prochainement.

L'assemblée communale du budget a elle été fixée au **12 décembre 2024 à 20h15 à la halle de gymnastique**. L'ordre du jour vous parviendra en temps voulu.



## Réception des nouveaux habitants et remise des mérites

Le samedi 7 septembre dernier a eu lieu la traditionnelle réception des nouveaux habitants de la commune de Cornol. Ainsi une septantaine de personnes (membres de l'exécutif communal, représentants des sociétés du village, employés communaux et nouveaux habitants) s'est retrouvé à l'étang de la Montoie pour un apéritif dinatoire sous un beau soleil.

A cette occasion, la commune a remis des prix aux méritants sportifs et culturels, pour le concours des maisons et jardins fleuris et un prix spécial.

Voici les lauréats :

- ◆ **Méritants sportifs** : Mégane Choffat, Kylian Sylvestre, Jérémy Hunt, Matthieu Borruat, Joey Piquerez, FC Ajoie-Monterri section junior.
- ◆ **Méritants culturels** : Fanfare l'Ancienne, Maxime Fauser.
- ◆ **Concours de maisons et jardins fleuris** : Thierry Gagnat, Jean-Louis et Eliane Maître, Gérard Coulon et Francine Kappel, Georges et Anne-Marie Marchand, Joseph Rondez.
- ◆ **Prix spécial** : Alicia Girardin (élevage bovin)

Un grand merci à tous les participants pour cet agréable moment de convivialité partagé. A ce jour, Cornol compte 1077 habitants.

## Journée des aînés

La sortie des aînés de la Commune de Cornol s'est déroulée le jeudi 12 septembre dernier. A cette occasion, une soixantaine de participants s'est rendue avec Autocars Hertzseisen SA en direction d'Interlaken pour une croisière-repas sur le lac de Brienz. Après le repas, ils se sont dirigés à Hofstetten bei Brienz pour visiter le musée de fabrication de vaches en bois « Trauffer Switzerland ». Un grand merci à tous les participants pour cette belle journée de partage et de convivialité.

## Cabane forestière

Les travaux d'entretien de la cabane forestière sont terminés. Une main courante a été installée, un chéneau résistant et une garniture de cheminée ont été posées, une saignée et une pente pour diriger l'eau à l'extérieur de la cabane ont été créées, les pièces de bois endommagées ont été remplacées, les tables et les bancs extérieurs ont été poncés et traités, etc. De plus, des lumières LED ont été installées aux abords de la cabane et la piste de pétanque peut être éclairée tout cela avec une génératrice. Nous ne pouvons que vous conseiller d'aller y faire un tour. Nous profitons également de remercier les voyers communaux et le groupe des surveillants pour l'excellent travail effectué tout au long de cette année.

## Facturation communale

Les personnes désireuses de recevoir leurs factures de taxes communales par email peuvent écrire à [caisse@cornol.ch](mailto:caisse@cornol.ch).



## Enregistrement des animaux

Nous vous informons que les bovins, porcs, moutons, chèvres, équidés, camélidés du Nouveau-Monde, gibier détenu en enclos, chiens, volailles et ruchers ainsi que les piscicultures doivent être enregistrés. L'enregistrement est nécessaire pour la lutte contre les épizooties (identification des animaux et historique du trafic des animaux). Tous les détenteurs et tous les animaux des espèces mentionnées ci-dessus doivent être enregistrés dans différentes banques de données. Les exigences d'enregistrement par espèce sont détaillées dans la directive du SCAV que vous retrouvez sur le site internet du Canton du Jura. Le secrétariat communal reste bien entendu à disposition si nécessaire.

## Haie Sur les Bouteilleris

Une plante invasive, dénommée Robinier Faux-acacia, a été repérée dans la haie, propriété de la Commune, située au lieu-dit Sur les Bouteilleris, le long d'un chemin du remaniement parcellaire, en direction de Alle. Après discussion avec l'Office de l'environnement et afin d'éviter une propagation, le Conseil communal a décidé de détruire les quelques 15 arbres de cette espèce qui ont été identifiés ; ils ont d'ores et déjà été martelés ; l'opération consiste en un simple écorçage et n'implique aucun abattage ; elle doit être répétée chaque année, au printemps, jusqu'à extinction des arbres. Le Robinier Faux-acacia n'est toxique ni pour l'homme ni pour les animaux de compagnie.



## A louer

La **Fondation La Valletaine** met en location :

Deux appartements de 2.5 pièces, situés à la Route des Rangiers 7a et 7b, pour le prix de Fr. 880.-, charges comprises. Entrée de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le secrétariat communal au 032 462 25 88.

## Ecole privée

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous informer si votre enfant fréquente une école privée (St-Charles, etc.) dès la 9ème Harmos, afin de mettre à jour nos dossiers.

## Fuites d'eau

En cas de fuite d'eau constatée sur la voie publique et au privé, merci de contacter :

- ◆ du lundi au vendredi de 07h00 à 16h30 : voirie communale au 079 351 69 67  
en cas de non-réponse : secrétariat communal au 032 462 25 88
- ◆ en dehors de ces heures, week-end, jours fériés et vacances : entreprise du Gaz SA au 078 677 01 15



## Scrutins fédéral et cantonal, élection complémentaire d'un-e membre du Gouvernement

Le bureau de vote sera ouvert le **samedi 23 novembre de 18h30 à 19h30** et le **dimanche 24 novembre 2024 de 10h00 à 12h00** à **la salle du conseil communal (Administration communale, Route des Rangiers 5)**.

En ce qui concerne le vote par correspondance, voici quelques consignes :

Après avoir rempli le-les bulletin-s de vote, les introduire dans la petite enveloppe de vote grise. Celle-ci ne doit contenir aucun signe distinctif. Coller cette dernière et la mettre dans la grande enveloppe de transmission. Signer les cartes de vote, les insérer dans la même grande enveloppe de transmission de manière à ce que l'adresse de l'administration communale apparaisse dans la fenêtre. Affranchir et poster l'enveloppe ou la glisser directement dans la boîte aux lettres de l'administration communale. L'enveloppe doit parvenir à l'administration **jusqu'au samedi 23 novembre 2024. Attention, la boîte aux lettres de la commune sera relevée la dernière fois le samedi à 16h00**. Un duplicata peut être obtenu jusqu'au jeudi 21 novembre 2024 à 16h30.

Merci de prendre bonne note de ces indications, étant donné les erreurs trop nombreuses lors des derniers scrutins. En cas de non-respect de la procédure, le vote est considéré comme nul.



## Calendrier de l'Avent géant

Le conseil communal vous encourage à participer au calendrier de l'Avent géant qui est organisé par Mme Kobel et qui vous est présenté au verso de cette feuille. Il la remercie vivement pour son engagement. La commune, quant à elle, participera à cette action le 6 décembre prochain en même temps que la venue de la St-Nicolas.

